

Epreuve : 101 Matière : 1219 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Université pluridisciplinaire

A —, le —

Note à l'attention du responsable du Pôle publics

Objet : Propositions pour la découverte par les lycéens de la bibliothèque universitaire de droit.

Un partenariat avec un lycée voisin va être mis en place pour faire découvrir aux élèves la bibliothèque universitaire de droit. Cela aura pour but de faciliter leur arrivée dans la vie étudiante après le lycée, mais aussi une meilleure connaissance d'un lieu qu'ils fréquentent déjà, pour certains. De plus, cela pourrait favoriser leur réussite future en licence. Pour développer ce partenariat, deux propositions sont présentées. La première sera la visite guidée de la bibliothèque universitaire de droit, et la seconde sera une contribution active aux projets menés par l'université pour favoriser la réussite des nouveaux étudiants.

Une visite guidée de la bibliothèque de droit aura lieu, pour présenter les lieux et les services proposés par celle-ci.

On peut imaginer un créneau de deux heures consacré à cette visite, qui comprendra à la fois un tour et une présentation des lieux menée par un agent du pôle publics, puis environ une heure dans une salle de formation de la bibliothèque pour présenter ses services, avec un agent du Service des formations des usagers.

La visite pourrait avoir lieu de 8 heures à 9 heures, avant l'ouverture de la bibliothèque, ou bien plus discrètement si elle a lieu pendant les heures d'ouverture, pour ne pas incommoder les usagers. On peut imaginer un groupe d'une classe entière ou un demi-groupe d'une demi-classe =

..1../1..

l'un fait la visite pendant que l'autre suit la formation.

Il sera important de présenter les espaces proposés par la bibliothèque, l'espace Société, les places informatiques et leurs modalités, les canapés groupe réservables, les quichets d'information. On pourra indiquer aux lycéens qu'il leur est tout à fait possible de s'y adresser en cas de besoin, et que le personnel est là pour les aider. On pourra également leur expliquer où ils peuvent se reposer, téléphoner, parler tout, et là où ce n'est pas permis. Ainsi, une rapide présentation de savoir-être à la bibliothèque pourra leur être proposée. Cela leur permettra d'être mieux informés, et les encouragera peut-être à revenir sur place.

Ensuite, le groupe passera dans une des salles de formation qui aura été réservée. Un agent du service de formation des usagers sera chargé de présenter les services proposés par la BU. Un vidéo projecteur permettra d'exposer au groupe les services en ligne auxquels ils ont accès. On présentera le site web de la BU, qui contient les horaires de celle-ci, ainsi que le taux d'occupation des salles, pour éviter que les lycéens soient découragés par l'attente devant l'entrée. Le système de réservation de places leur permettra également un accès plus fluide. La page Facebook et Twitter de la BU sont également des éléments à présenter, pour tenir le public informé de nouvelles, fermetures ou événements culturels. Enfin, le formateur présentera le portail de la BU, illustrera son utilisation et comment demander un ouvrage. Il sera nécessaire de rappeler que le personnel sera disponible en cas de besoin.

Cette présentation et visite s'adressera à tous les élèves d'une classe déterminée, quels que soient leur projet après le lycée, car ils font déjà partie du public des BU. Ainsi, leur réussite au baccalauréat puis lors de leur parcours futur sera encouragée.

Dans un second temps, nous pouvons imaginer une participation active aux dispositifs engagés par l'Université pour la réussite des étudiants, comme des journées d'étude et séminaires internes d'une part, puis à la participation à des stages initiés par l'Université, présentant aux futurs étudiants la vie étudiante.

Des agents du pôle publics et du service des formations des usages pourront prendre contact avec d'autres services de l'université, tels que la Commission pour la formation et la vie étudiante, pour collaborer à ou élaborer des journées d'étude ou colloques visant l'insertion des étudiants. Ils pourraient ainsi mieux comprendre l'échec des étudiants en licence et œuvrer pour le combattre. Cela passerait par une meilleure compréhension des publics lycéens et de leurs besoins. Une réflexion pourrait ensuite être engagée sur les projets à mener auprès du public lycéen pour qu'il soit préparé à l'entrée dans le système universitaire. Des événements de ce type ont déjà été organisés par l'ADBU, la BPI et la BnF.

Ensuite, on peut imaginer la création d'une présentation ou stage à destination des lycéens qui se sont inscrits à l'université. Cette action, déjà engagée par l'université pour favoriser l'insertion des étudiants dans le cadre de la loi ORE (Orientation et réussite des étudiants) impliquerait une participation active du personnel de la bibliothèque. Les agents devraient exposer les rôles remplis par celle-ci, et en avoir elle peut favoriser à améliorer la scolarité des étudiants. La présentation des services et collections de la BU contribuerait à sa fréquentation par les nouveaux arrivants, qui auront eu l'occasion de s'approprier les lieux. Cela aura pour but de diminuer l'échec des étudiants. On peut imaginer une présentation menée par un agent du pôle publics, dans le cadre d'une formation organisée par l'université.

Ces deux propositions ont donc pour but de familiariser le public lycéen avec la BU, que ce soit aujourd'hui pour leur préparation d'examens, ou demain, lorsqu'ils seront étudiants. Cela pourrait susciter plus d'engagement de leur part et ainsi contribuer à leur réussite future.

Le bibliothécaire assistant spécialisé de classe normale.

- Pièce jointe = Synthèse des actions à mener auprès des lycéens.

Synthèse des actions à mener auprès des lycéens.

• Visite de la bibliothèque universitaire

Actions	Moyens	Intervenants	Savoir faire / être	Calendrier
Présentation des espaces	Flyers, plans, guide du lecteur	Bibas pôle publics	Se repérer, s'approprier les lieux	Milieu année scolaire
Présentation des services de la BU	Salle de formation, vidéoprojecteur	Bibas pôle service des formations des usagers	Connaître le site de la BU, savoir à qui s'adresser en cas de besoin	Milieu année scolaire

• Participation aux événements visant la réussite des nouveaux étudiants.

Actions	Moyens	Intervenants	Savoir faire / être	Calendrier
Participation à événements (journées d'été)	Éventuellement transport de l'agent	Bibas pôle publics	Mieux comprendre les défis posés aux nouveaux étudiants	Ponctuellement tout au long de l'année.
Participation à des stages proposés aux futurs étudiants	Salles de réunion, vidéoprojecteur	Bibas pôle publics Bibas pôle service des formations des usagers	Présenter l'université aux futurs étudiants	Fin année scolaire

Concours section : BIBAS EXTERNE CLASSE NORMALE BIBAS EXTERNE CL

Epreuve matière : CAS PRATIQUE ET QUESTIONS

N° Anonymat : A0000001496

Nombre de pages : 8

Epreuve : 101

Matière : 7.270

Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

FDE - FDI

Questions 1 à 4

**Tous les documents réponses sont à rendre,
même non complétés.**

Questions

- 1 La filière bibliothèque de la fonction publique d'État comporte 4 corps, quels sont-ils ?
- 2 Quel est le point commun entre les logiciels de gestion de bibliothèque Koha, PMB et Evergreen ?
- 3 Citez deux missions principales dévolues aux bibliothèques selon le manifeste de l'Unesco (1994) et la charte des bibliothèques du Conseil Supérieur des Bibliothèques (1992).
- 4 Quels types de documents peut-on trouver référencés dans le catalogue commun des bibliothèques universitaires et de recherche CALAMES ?

1 - La filière bibliothèque de la fonction publique d'État comporte quatre corps, qui sont le corps des magasiniers, celui des bibliothécaires assistants spécialisés, celui des bibliothécaires, et celui des conservateurs.

2 - Le point commun entre les logiciels de gestion de bibliothèques Koha, PMB et Evergreen est qu'ils sont libres et gratuits.

3 - Une des missions principales des bibliothèques selon le manifeste de l'Unesco et la charte des bibliothèques du Conseil Supérieur des Bibliothèques est d'offrir la possibilité à chacun de s'éduquer et de se former tout au long de sa vie. On peut citer comme deuxième mission la contribution à la baisse des inégalités entre individus, qui seraient dues à leur milieu social d'origine, ou lieu d'habitation.

4 - le catalogue commun CALAMES (catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur) référence les archives et manuscrits, mais également des documents tels que des dessins ou des gravures détenus par les bibliothèques universitaires et de recherche.

